

# Annexe 1 : Modalités et inscriptions aux Concours des Jeunes pour le Développement Durable 2021

## Les candidatures concernent :

- Tous les projets EDD (en rapport avec l'Éducation au Développement Durable) des établissements scolaires.
- Les projets JDD (Jeunesse et Développement Durable, dispositif de la Province Sud)
- Les projets A2E (Aire Éducative et Environnementale, dispositif de la Province Sud).

## Les niveaux concernés :

- Établissements primaires, collèges, lycées, étudiants postbac, de l'ensemble du territoire,
- Établissements publics, privés et privés hors contrat,
- Enseignement général, technologique et professionnel
- Établissements de formation (CCI, apprentissage, CNAM, écoles d'infirmières, etc.)

## Trois niveaux de prix :

- Primaire,
- Collège,
- Lycée et post bac (CPGE, BTS, etc.)

## 1. Trois Formules du concours :

- Plusieurs formules sont proposées au concours (CJDD):
  1. Présentation d'un projet de Développement Durable organisé sur chaque village des sciences
  2. Concours d'éloquence catégorie DD (Développement Durable): organisé sur chaque village des sciences
  3. Réalisation d'une capsule vidéo : vote en ligne et remise des prix sur le village des sciences du samedi 2 octobre.
- Il est possible de s'inscrire à une ou plusieurs formules simultanément.

### 1.1 Présentation d'un projet de Développement Durable sur le village des sciences

✓ Les catégories de concours : Primaire, Collège, Lycée, Post bac

✓ Les objectifs :

Il s'agit de présenter une **production liée au projet** mis en œuvre dans le cadre de l'établissement, portant sur un (ou plusieurs) objectifs du développement durable définis par l'ONU : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Il peut s'agir d'un (ou plusieurs) support visuel (et/ou sonore), affiche, maquette, vidéo, pages Internet, diaporama (ou album photos), expériences, pièces de théâtre, défilé, chansons, ... qui puisse faire l'objet d'un commentaire en direct au cours de la journée par un (ou plusieurs) élève(s).

Les élèves devront s'entraîner à répondre à des questions très diverses sur leur sujet. Une présentation spéciale devra être faite en cours de journée aux membres du jury sur le stand, ce qui sous-entend une maîtrise des objectifs, des étapes et du travail accompli dans ce projet. **Les professeurs encadrants ne devront pas intervenir dans les explications le jour du concours.**

Pour les groupes où les élèves sont nombreux, nous conseillons aux enseignants encadrants, de mettre en place un roulement des élèves qui présentent le stand afin qu'il ne soit jamais vide durant la journée et surtout que tous les élèves puissent se promener dans le village des sciences et profiter pleinement de toutes les animations de la journée.

✓ Le matériel :

Les élèves devront installer leur matériel d'exposition au niveau d'un stand. Les équipements spéciaux du type ordinateur, télévision, devront être fournis par l'établissement des élèves candidats. Par ailleurs, pour des questions de sécurité, **aucun produit chimique ou autre matériel dangereux ne pourra être apporté sur le site.**

L'installation ou le dépôt du matériel pourra se faire la veille dans chaque établissement accueillant le village des Sciences.

Les élèves devront être présents durant toute la durée du concours pour surveiller leur matériel, répondre aux questions du public et du jury et participer à la remise des prix.

**Les élèves et les professeurs encadrants sont responsables de leur matériel. En aucun cas, le vol ou la détérioration de matériel ne sera pris en charge par l'établissement accueillant le concours, par le Vice Rectorat et l'association SYMBIOSE qui gère en collaboration l'organisation de cet évènement.**

✓ Jury :

Pour la présentation de la production scientifique, le vote s'effectuera à 2 niveaux :

- Un **vote public** se fera tout au long de la journée par les visiteurs,
- Un **vote expert** sera réalisé par un jury constitué de membres issus de l'enseignement, d'associations, d'entreprises et d'institutions impliquées dans le Développement Durable.

✓ Les critères d'évaluation : les présentations des projets DD seront évalués par le jury d'experts en tenant compte des critères suivants :

- La **qualité de la communication** (expression, qualité des documents, clarté, originalité, mise en scène, ...)
- La **cohérence du projet** (démarche expliquée, interaction avec les partenaires, pertinence, ...)
- Le **rayonnement du projet** (implication des porteurs du projet, qualité du projet, lien avec les ODD, diversité des publics touchés, critères d'évaluation, ...)

## **1.2 Concours d'éloquence Développement Durable**

✓ Catégories de concours : Primaire, Collège, Lycée et Post bac

✓ Les objectifs :

Inspiré de l'épreuve de l'oral du DNB et du grand oral du baccalauréat, l'objectif de ce concours est d'offrir aux jeunes la possibilité de travailler l'expression orale et scénique devant un jury sur un des aspects du projet de Développement Durable qu'ils auront mis en œuvre dans leur établissement.

La présentation doit permettre une bonne compréhension du sujet et montrer son intérêt pour le Développement Durable.

Ce concours est ouvert à toutes les filières générales, technologiques et professionnelles.

✓ Modalités :

- Présentation du sujet devant un jury (sans aucun support visuel ou audio, ni support écrit) avec une **durée maximale de 5 min**
- La présentation est suivie d'un échange avec le jury : 5 min
- La présentation peut se faire seul ou à 2 maximum (un équilibre dans la prise de parole est attendu)
- Les élèves inscrits se présenteront dans le village des sciences et prendront connaissance de leur ordre de passage le matin même.

✓ Le matériel :

- Dans une salle devant un jury d'experts.

✓ Jury :

- Pour le concours d'éloquence, le vote sera réalisé par un **jury** d'experts constitué de membres issus de l'enseignement, d'associations, d'entreprises et d'institutions impliquées dans l'éducation et/ou le Développement Durable.

✓ Les critères d'évaluation :

- La forme : **qualité de la communication** (expression, clarté, originalité, mise en scène, dynamisme, humour...)
- Le fond : **cohérence, rayonnement et originalité du sujet** (démarche, pertinence, implication, originalité du sujet, lien avec les ODD, diversité des publics touchés)

### 1.3 Réalisation d'une capsule vidéo

Cette formule s'inscrit dans le même dispositif que le concours national : « prix de l'action éco-délégué de l'année » proposé par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports : <https://www.education.gouv.fr/prix-de-l-action-eco-deleguee-de-l-annee-307360>

C'est pourquoi, cette formule reprend les modalités de ce concours national. Vous pouvez consulter le règlement pour la session 2020-2021 qui vient de se terminer : <https://www.education.gouv.fr/media/73367/download>

Vous pouvez aussi visionner les vidéos des trois lauréats 2021 sur le même site.

En vous inscrivant à cette formule du concours des jeunes pour le développement durable (CJDD) organisé par Symbiose et le Vice-Rectorat, vous pourrez participer au concours national 2022.

✓ Catégories de concours : Primaire, Collège, et Lycée

✓ Les objectifs :

- S'engager dans un projet concret **en faveur de la transition écologique et du développement durable**
- S'appropriier les enjeux scientifiques, civiques, sociaux et économiques **liés à la transition écologique et au développement durable**
- Développer l'esprit critique et le jugement
- Produire de l'information

✓ Modalités :

- Les modalités sont celles du règlement national mentionné plus haut.
- Avec comme points principaux :
  - Ce concours implique obligatoirement des **éco-délégués** dans le projet.
  - Les candidats doivent **présenter leur réalisation sous la forme d'une vidéo d'une minute**.
  - L'action éco-déléguée doit présenter une méthode **d'action collective** au sein de l'établissement en association avec des partenaires extérieurs, ainsi qu'un choix thématique croisant **plusieurs objectifs du développement durable (ODD)**.

✓ Jury :

Pour les capsules vidéo, le vote s'effectuera à 2 niveaux :

- Un **vote public** se fera par internet (via un lien) invitant le public à voter pour la capsule vidéo de leur choix
- Un **vote expert** sera réalisé par un jury constitué de membres issus de l'enseignement, d'associations, d'entreprises et d'institutions impliquées dans l'éducation et/ou le Développement Durable.

## **2. Modalités de participation au CJDD**

Tous les établissements publics ou privés peuvent s'inscrire.

- Écoles primaires : Tous les niveaux du primaire concourent dans la même catégorie.
- Collèges : ils concourent tous dans la même catégorie.
- Lycées : Que les groupes soient issus de groupes de travaux pratiques, d'enseignements optionnels, de la voie générale et technologique ou professionnelle, de clubs, d'ateliers scientifiques... ils concourent tous dans la même catégorie.
- Post bac : Que les groupes soient issus de BTS, de licences et masters, de classes préparatoires... ils concourent tous dans la même catégorie que les lycées.

## **3. Les prix**

Des lots (prévus pour **3 élèves pour les groupes**, et pour **1 ou 2 élèves pour le concours d'éloquence**) récompenseront les 3 premiers dans chaque catégorie pour les votes public et scientifique. En fonction du nombre de groupes inscrits, le nombre de groupes récompensés pourra être réajusté.

#### **4. Charte de la capsule vidéo CJDD (concours des jeunes pour le développement durable)**

Durée : 1 minutes maximum

Format : .mp4, .mov, .avi

On portera attention à ce qu'il n'apparaisse pas de signes ostentatoires (religieux, appartenance à un groupe, politique...) ou de propagande.

Les enseignants encadrants veilleront à ne pas figurer sur la vidéo.



#### **5. Inscriptions**

Les établissements intéressés doivent s'inscrire en ligne sur le site de l'Association Symbiose : [www.symbiose.nc](http://www.symbiose.nc) avant le **16 juillet 2021**.

Pour toute question pratique concernant les inscriptions (**formule présentation d'un projet dans le village des sciences et formule concours d'éloquence Développement Durable**), vous pouvez contacter le responsable par province :

- **Pour la province Nord** : Christine PACUTA : [christine.pacuta@ac-noumea.nc](mailto:christine.pacuta@ac-noumea.nc)
- **Pour la province des Îles** : Simon BAOUMA : [simon.baouma@ac-noumea.nc](mailto:simon.baouma@ac-noumea.nc)
- **Pour la province Sud (et concours territorial)** : Alain NARCISSOT : [alain.narcissot@ac-noumea.nc](mailto:alain.narcissot@ac-noumea.nc)

Les capsules vidéos CJDD seront envoyées à l'adresse suivante : [vcornuet.symbiose@gmail.com](mailto:vcornuet.symbiose@gmail.com)

#### **DELAIS DE RIGUEUR :**

**La date limite des inscriptions est fixée au vendredi 16 juillet 2021,**  
**La date limite des dépôts des capsules vidéo est fixée au 8 septembre 2021.**